



**COMPTES ANNUELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**



## FOND DE DOTATION AGIR 94

Comptes annuels au 31/12/2023

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 244.20	3 654.73	589.47	2 004.20
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	650 333.67	142 045.07	508 288.60	521 295.26
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres	70 936.04	47 936.58	22 999.46	27 973.46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 235.71		1 235.71	1 235.71
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>726 749.62</b>	<b>193 636.38</b>	<b>533 113.24</b>	<b>552 508.63</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	665.25		665.25	
<b>Créances (1) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 897.00		2 897.00	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	979 374.27		979 374.27	1 015 466.54
Charges constatées d'avance (2)	2 417.17		2 417.17	2 353.13
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>985 353.69</b>		<b>985 353.69</b>	<b>1 017 819.67</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 712 103.31</b>	<b>193 636.38</b>	<b>1 518 466.93</b>	<b>1 570 328.30</b>
(1) Dont à moins d'un an			5 314.17	2 353.13
(2) Dont à plus d'un an				

## FOND DE DOTATION AGIR 94

Comptes annuels au 31/12/2023

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000.00	15 000.00
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Apports		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau (a)	-320 095.11	-320 095.11
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
Résultat de l'exercice (b)		
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>-305 095.11</b>	<b>-305 095.11</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Dotations consommables	1 765 002.48	1 833 763.62
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>1 459 907.37</b>	<b>1 528 668.51</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	46 531.17	31 202.17
<b>Total II</b>	<b>46 531.17</b>	<b>31 202.17</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	10 522.42	7 199.99
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	790.76	637.52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	715.21	2 620.11
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>12 028.39</b>	<b>10 457.62</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 518 466.93</b>	<b>1 570 328.30</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

## FOND DE DOTATION AGIR 94

Comptes annuels au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Cotisations		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée		
- Dotation globale		
- Autres	2 074.72	1 228.66
<i>dont ventes de prestations de services relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Reprises sur provisions, amortissements, transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Quote de de dotations consommables virés au compte de résultat		
Autres produits (hors cotisations)	87 702.12	74 043.29
<b>TOTAL I</b>	<b>89 776.84</b>	<b>75 271.95</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	25 147.23	27 794.29
Impôts, taxes et versements assimilés	4 312.00	3 855.00
Salaires et traitements	8 887.80	8 659.38
Charges sociales	1 891.32	1 879.29
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	19 395.39	19 395.39
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	15 329.00	2 800.00
Autres charges	14 807.66	10 025.69
<b>TOTAL II</b>	<b>89 770.40</b>	<b>74 409.04</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>6.44</b>	<b>862.91</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

## FOND DE DOTATION AGIR 94

Comptes annuels au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières	125.56	6.09
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>125.56</b>	<b>6.09</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>125.56</b>	<b>6.09</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>132.00</b>	<b>869.00</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	132.00	869.00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>132.00</b>	<b>869.00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-132.00</b>	<b>-869.00</b>
Impôt sur les sociétés (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>89 902.40</b>	<b>75 278.04</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>89 902.40</b>	<b>75 278.04</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Personnel bénévole		
Total		

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Les comptes sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1 518 466.93 €
- Total des produits	89 902.40 €
- Résultat de l'exercice	0.00 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

- Note n°1	Présentation de l'entité
- Note n°2	Règles et méthodes comptables
- Note n°3	Tableau des immobilisations
- Note n°4	Tableau des amortissements
- Note n°5	Etat des créances
- Note n°6	Etat des dettes
- Note n°7	Tableau de variation des fonds propres
- Note n°8	Donations
- Note n°9	Tableau de variation des fonds dédiés
- Note n°10	Honoraires CAC

## **Note n° 1 – Description de l'entité**

Le fonds AGIR HANDICAP 94 a été créé afin :

- de soutenir et participer à la création et au développement de structures d'accueil ou de soins nécessaires au bien être des personnes handicapées mentales, psychiques, ou atteintes de TSA (troubles du spectre autistique)
- de contribuer aux actions associatives et/ou familiales pouvant faire progresser et améliorer les accompagnements de ces handicaps tant auprès des personnes elles-mêmes que de leurs familles.

Les missions du fond sont de trouver et de favoriser la recherche de fonds et/ou de partenariats pour la réalisation de projets.

Description des moyens mis en œuvre pour réaliser les missions :

Les moyens sont divers : publicité, recherche de fonds par internet, contacts divers....

## **Note n° 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **1) Principes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### **Changement de méthode comptables :**

Aucun changement n'a été appliqué sur cet exercice.

### **2) Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :**

#### **a) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### b) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévues :

- \* Concessions, brevets, logiciels, licences : 3 ans
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### d) Résultat exceptionnel de l'exercice

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du Fonds de Dotation.

#### e) Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature ne sont pas recensées. Les contributions volontaires en nature (CVN) n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'analyse des CVN et notamment du bénévolat a été revue en application du règlement 2018-06. Le caractère non significatif au regard des ressources du fonds de dotation a été confirmé, les seules CVN étant le temps passé par les administrateurs pour la direction du fonds.

#### f) Rémunération des dirigeants

Les rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 Euro (€).

#### g) Indemnité de départ à la retraite

L'engagement de départ à la retraite dans les engagements hors bilan n'a pas été évalué. Compte tenu de la structure du fonds de dotation, cet élément ne revêt pas un caractère significatif.

### 3) Faits significatifs

L'exercice 2023 n'a vu se produire aucun événement significatif.

### 4) Événements postérieur à la clôture

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture.

### **Note n° 3 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

<b>Immobilisations</b>	Valeur brut début d'exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brut en fin d'exercice
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	4 244.20				4 244.20
Immobilisations incorporelles en cours					-
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 244.20</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 244.20</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>					
Terrains					
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure					
Constructions	650 333.67				650 333.67
Installations, matériel et outillage techniques					
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales & Agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique					
Mobilier					
Autres	70 936.04				70 936.04
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>721 269.71</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>721 269.71</b>
<b><u>Immobilisations financières</u></b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 235.71				1 235.71
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 235.71</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 235.71</b>
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>726 749.62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>726 749.62</b>

Les immobilisations initiales proviennent de l'apport partiel d'actifs de l'APEI 94 au fonds de dotation. L'évaluation a été faite sur la base des comptes de l'APEI 94 arrêtés au 31/12/2016. La reprise a été faite à la valeur comptable. Les immobilisations ont été comptabilisées à leurs valeur d'origine ainsi que les amortissements cumulés à la date d'apport.

## Note n°4 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Valeur brut début d'exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brut en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	2 240.00	1 414.73			3 654.73
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 240.00</b>	<b>1 414.73</b>	-	-	<b>3 654.73</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					-
Constructions	129 038.41	13 006.66			142 045.07
Installations, matériel et outillage techniques					-
Autres immobilisations corporelles					-
Installations générales & Agencements divers					-
Matériel de transport					-
Matériel de bureau et informatique					-
Mobilier					-
Autres	42 962.58	4 974.00			47 936.58
Immobilisations corporelles en cours					
Dépréciations					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>172 000.99</b>	<b>17 980.66</b>	-	-	<b>189 981.65</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>174 240.99</b>	<b>19 395.39</b>	-	-	<b>193 636.38</b>

## Note n°5 : ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	MONTANT	DEGRE DE LIQUIDITE	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
- Créances rattachées à des participations			
- Autres titres immobilisés			
- Prêts			
- Autres immobilisations financières	1 235.71		1 235.71
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
- Avances et acomptes versés	665.25	665.25	
- Créances redevables et acomptes rattachés			
- Autres créances	2 897.00	2 897.00	
- Charges constatées d'avance	2 417.17	2 417.17	
<b>TOTAL</b>	<b>7 215.13</b>	<b>5 979.42</b>	<b>1 235.71</b>
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

## Note n° 6 : ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	MONTANT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		A MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 ET 5 ANS	A PLUS DE 5 AN
- Emprunt et dettes aupres des établissements de crédit				
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (CBC)				
- Emprunts et dettes financières diverses				
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 522.42	10 522.42		
- Dettes fiscales et sociales	1 505.97	1 505.97		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
- Autres dettes	-	-		
- Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>12 028.39</b>	<b>12 028.39</b>	-	-
- Emprunts souscrits en cours d'exercice (dt CBC)				
- Emprunts remboursés en cours d'exercice				

## Note n°7 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Retraitement	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 919 705,59				- 1 904 705,59	15 000,00
Réserves réglementaires						-
- Investissement						-
- Compensation						-
- Trésorerie						-
- Autres						-
Total Réserves						-
Report à nouveau	- 320 095,11					- 320 095,11
Résultat de l'exercice						-
Dotations consommables	- 70 941,79			68 761,32	1 904 705,59	1 765 002,48
Subvention d'investissement						-
Provisions réglementées						-
<b>TOTAL</b>	<b>1 528 668,69</b>	-	-	<b>68 761,32</b>	-	<b>1 459 907,37</b>

Rejet de provisions  
Reclassement en dettes / Rejet créances douteuses  
Divers écarts  
Reclassement fonds dédiés

La dotation consommable a fait l'objet d'un retraitement dans le tableau de variation des fonds propres pour apparaître sur la bonne rubrique.

## Note n°8 : DONATIONS

Le Fonds de dotation Agir Handicap 94 a reçu, au cours de son 1er exercice, une dotation consommable de 15.000 €.

Le Fonds de dotation a bénéficié d'un apport partiel d'actif de l'APEI 94 pour un montant de 1.950.443,30 € à la valeur comptable courant 2017. Ce montant correspond au traité, a été porté en fonds propres.

Courant 2019, un prêt GNOSSAL qui n'avait pas été intégré à l'APA a fait l'objet d'un remboursement par le fonds de dotation pour 45 737.71 €. Cette opération a été imputée sur les fonds propres ramenant ainsi le solde l'APA à 1 904 706 €.

Il a également bénéficié, en 2017 d'un Legs de 21.581,17 € pour la MAS des Oliviers. Ce Legs a été comptabilisé en fonds dédiés. Ce fonds dédié sur legs a fait l'objet d'un reclassement suivant les prescriptions du NPC 2018-06.

La participation famille reçue durant l'exercice a fait l'objet d'une dotation aux fonds dédiés pour 15 329.00€.

### **Note n°9 : Tableau de variation des fonds dédiés**

NATURE DES FONDS DEDIES	Solde au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Famille	9 621.00	9 621.00	15 329.00			24 950.00
Fonds Mas des oliviers	21 581.17	21 581.17				-
<b>TOTAL</b>	<b>31 202.17</b>	<b>31 202.17</b>	<b>15 329.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 531.17</b>

Reclassement des fonds propres  
 Reclassement des provisions  
 Reclassement taxe d'apprentissage en dette

### **Note n°10 : Honoraires CAC**

Les honoraires de commissariat aux comptes se sont élevés à : 5 040.00 €.